



SAINT VINCENT DE BARBEYRARGUES

Le mot du Maire

Bulletin N° 89

JUIN 2021

Voici déjà un an que notre conseil municipal est en place. Un an que nous travaillons au rythme des périodes de confinement et de déconfinement. Un an que nous vivons sans vraiment nous rencontrer et pourtant malgré toutes les contraintes que nous a imposé cette pandémie, ce nouveau conseil municipal a pu se réunir et mettre en place et travailler en accord avec les valeurs que nous défendons : privilégier le lien social, respecter l'environnement dans lequel nous vivons et améliorer notre qualité de vie.

La commission Vie du village a œuvré afin que nous puissions nous réapproprier l'esplanade trop longtemps délaissée. C'est aujourd'hui chose faite grâce à la mise en place du marché du jeudi soir.

La fibre est enfin arrivée sur Saint-Vincent et au moment où je vous parle les opérateurs de téléphonie vous contactent pour vous proposer ce nouveau service.

Grâce à la commission environnement un jardin partagé est en train de voir le jour, véritable terrain d'apprentissage pour une agriculture raisonnée et économe en eau.

Sous l'impulsion de la commission vie scolaire nos enfants mangeront bio et « fait maison » dès la rentrée prochaine.

La construction du nouvel atelier technique se termine. Il permettra aux employés municipaux de centraliser leur matériel, leurs outils, et d'optimiser leurs lieux de stockage et de réalisation des travaux qui leur sont demandés.

Sur la route de Prades l'enfouissement des lignes et la mise en conformité des réseaux d'eaux usées se poursuit.

Demain, je l'espère nous pourrons nous rencontrer et parler d'un meilleur vivre ensemble.

En attendant je vous souhaite de très belles fêtes d'été sans masques et avec une liberté retrouvée, tout en respectant les gestes barrières...

Mais le virus est toujours là comme une épée de Damoclès au-dessus de nos têtes aussi continuez à rester vigilants et continuez à prendre soin de vous et de vos proches

Bien amicalement
Frédéric CAUSSIL
Maire

NE PAS HEBERGER DE « MOUSTIQUES TIGRES » A SAINT-VINCENT, C'EST POSSIBLE.

Le retour des chaleurs est aussi celui des moustiques, en particulier du désagréable « moustique tigre ».

Celui-ci ne fait pas qu'importuner nos soirées. Il est aussi le transmetteur potentiel de maladies tropicales comme la dengue ou le chikungunya, susceptibles de se développer dans le Midi de la France dans un proche avenir.

Cet insecte certes dispose d'un atout majeur : il lui suffit d'un simple ustensile abandonné et rempli d'eau pour se reproduire. Pour cette raison, il privilégie les habitats urbains et péri-urbains.

Mais il souffre d'un point faible, véritable talon d'Achille : il est très sédentaire et ne s'éloigne tout au plus que de quelques dizaines de mètres de son lieu de naissance.

Il est donc tout à fait possible de disposer de zones sans moustiques tigres et même, si nous le voulons vraiment, d'exclure cet hôte indésirable de notre village.

Il suffit pour cela de veiller à ne laisser aucun point d'eau accessible, aussi minime soit-il. Vous et vos voisins, pour peu qu'ils en fassent autant que vous, passez alors un été sans « moustique tigre ».

Attention, en particulier, aux arrosages automatiques qui peuvent maintenir en eau la moindre flaque, une simple coquille d'escargot, ou même un morceau de plastique faisant poche.

Alors, montrons-nous collectivement vigilants et... faisons équipe avant qu'il pique !

Jacques Tassin, Vice-président Commission environnement



BONNES VACANCES A
TOUS, DANS LE RESPECT
DES GESTES BARRIERES...

Quelques dates marquantes au cours des douze premiers mois du mandat du Conseil municipal

Une première année s'est écoulée depuis la mise en place du nouveau Conseil municipal et l'élection du Maire, le 23 mai 2020.

Les actions portées par la Mairie procèdent en grande partie de l'accompagnement quotidien, notamment dans les secteurs de la vie sociale, de la vie scolaire ou de l'aménagement urbain. Le plus souvent, ce travail permanent et décisif est voué à rester humblement dans l'ombre.

Quelques dates marquantes ne s'en sont pas moins dégagées au cours de cette première année. Elles représentent autant de repères chronologiques qui nous permettent de mesurer ce qui a été réalisé, aussi bien que ce qu'il nous reste à entreprendre.

Ce qui suit n'est ni un tableau de chasse, ni une liste de faits d'armes, ni même une forme d'auto-satisfecit. Il ne s'agit que d'un coup d'œil dans le rétroviseur, utile à tout conducteur.

02 juin 2020 : décision d'annulation, durant la durée du confinement, des loyers de trois locaux de professionnels impactés à la pandémie.

13 juin 2020 : distribution de masques en tissu auprès de la population.

7 juillet 2020 : début du déploiement de la fibre optique.

17 juillet 2020 : aménagement d'un nouveau parking face à la Mairie.

23 août 2020 : projection du film *Le Voyage du Dr Dolittle*, avec l'appui de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Septembre 2020 : installation du Marché du jeudi, le stand de boulangerie, installé sur le trottoir de l'école depuis plusieurs années, étant rejoint par un stand de pâtisserie.

11 septembre 2020 : journée du Forum des associations, installé dans la cour de l'école.

16 septembre 2020 : animation assurée par l'association Zéro-déchets à l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air.

26 septembre 2020 : journée de nettoyage de la garrigue, réunissant plus d'une cinquantaine de personnes, dont une quinzaine d'enfants.

Octobre 2020 : début des travaux d'aménagement du lotissement privé GGL, accessible depuis le chemin de Bellevue.

Fin octobre 2020 : début des travaux de rénovation de la maison « Abriquet ».

11 novembre 2020 : commémoration de l'armistice et hommage rendu à Maurice Genevoix, auteur de *Ceux de 14*.

Décembre 2020 : extension du Marché du jeudi avec l'installation d'un food-truck, que d'autres exposants rejoindront dans les mois suivants.

20 décembre 2020 : distribution de 78 colis auprès des « anciens » (âgés de plus de 70 ans) de la commune.

14 janvier 2021 : plantation de dix jeunes plants forestiers sur la butte de l'esplanade par des écoliers du village (Maternelle, CP, CE1).

22 janvier 2021 : approbation pour la réalisation d'un jardin partagé, les quatre cinquièmes des 17 % d'habitants s'étant manifestés approuvant ce projet.

Février 2021 : début des travaux de construction du local technique de la Mairie.

15 février 2021 : début des travaux d'enfouissement des lignes électriques.

17 mars 2021 : hommage rendu à Paul Martinez, qui fête ses cent ans et devient citoyen d'honneur.

06 avril 2021 : session d'explicitation des valeurs et des visions communes au Conseil municipal, un an après sa prise de fonction.



Un service bien utile...

Quelques personnes, notamment des personnes âgées dans l'impossibilité de conduire, auraient besoin de temps à autre d'un petit service de voiturage pour se rendre à proximité (Prades, Assas).

Nous recherchons des bénévoles que nous pourrions contacter si besoin pour leur donner occasionnellement ce petit coup de main.

Si vous voulez bien en faire partie, veuillez prendre contact avec la mairie.

D'avance, nous vous en remercions.

Téléphone : 04 67 59 71 15

mairie.st.vincent@wanadoo.fr



PAR AILLEURS, LA PERMANENCE TELEPHONIQUE D'AIDE SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC ST LOUP EST JOIGNABLE AU :

04 67 67 51 10

ELLE PEUT RENSEIGNER SUR DE NOMBREUX SERVICES ACCESSIBLES AUX PERSONNES AYANT BESOIN D'AIDE(S)

**Et n'hésitez pas à contacter
la mairie pour toute
demande de renseignements**

La bibliothèque propose toujours du nouveau...

"Mercredi 2 juin le soleil était au rendez vous pour la reprise de nos animations lecture. Les aventures des « Trois Petits Cochons » ont attiré de nombreux enfants sur la terrasse de la bibliothèque de St Vincent.

Chacun s'est installé confortablement et au gré des histoires a participé aux péripéties de nos « petits cochons ».

Après avoir été très attentifs les enfants ont voté pour leur aventure préférée....et c'est l'histoire traditionnelle des trois petits cochons qui a remporté le plus grand succès.

Tous nous ont réalisé un beau dessin que nous avons accroché dans l'espace Jeunesse de la bibliothèque.

Merci à tous les enfants et leurs accompagnateurs pour cette agréable matinée et... vivement la prochaine séance !!!

Martine et Modile "



**BIENTOT UNE NOUVELLE BOITE A LIVRES SUR
L'ESPLANADE...POUR COMPLETER LES SERVICES DE LA
BIBLIOTHEQUE**

PREPARATION AUX JARDINS PARTAGES

L'EQUIPE QUI A INITIE CE PROJET EST VENUE SUR LE MARCHE LE PRESENTER



QUELQUES JOURS PLUS TARD...

Jardin partagé : c'est parti !

Jeudi 10 juin dans la soirée, un premier groupe d'une quinzaine de personnes s'est retrouvé sur le site voué à devenir le premier jardin partagé de notre commune. Ce jardin a quitté le monde des idées et des rêves pour devenir enfin une réalité.

Ce premier moment collectif a été assuré sous l'impulsion de plusieurs élus de la Mairie. Il visait à initier le processus de gestion collective de ce lieu, dont le relai est appelé à être rapidement assuré par une structure de type associatif qu'il reste à mettre sur pied. Ce 10 juin, il s'agissait d'assurer un semis d'engrais verts sur l'un des paliers du jardin, afin d'y garantir la réactivation biologique du sol. Le semis a été assuré selon des sillons aménagés dans une couche de terre végétale préalablement déposée sur le site par quelques élus et le personnel municipal.

Chacun était heureux de retrouver une forme de « convivialité pré-Covid » sous la forme d'une activité collective très concrète, les mêmes outils passant de main en main.

Le lien entre le jardin partagé et la réoccupation en cours de l'esplanade, ce soir-là à la faveur du marché, s'est en outre fortement manifesté. D'une part, le groupe a reçu la visite de petits groupes de personnes venus sur le marché. D'autre part, l'ensemble des produits utilisés dans l'apéritif de clôture de cette soirée ont été achetés auprès des vendeurs regroupés sur ce même marché.

Tout ceci traduit l'ambition de l'équipe municipale de conduire une démarche globale au sein du cœur de village qui ne déconnecte pas les unes des autres les orientations retenues.

Comme pour tout autre projet collectif, ce jardin partagé suscite désormais un engagement qui dépasse celui de quelques individus. Les tours d'arrosage sont en cours d'organisation, en attendant de définir les contours de l'association à venir, et de déterminer les travaux à conduire à l'automne prochain.

L'équipe Jardin partagé (clichés V. Tempier)



Des embouteillages à St Vincent... ?

Oui, mais des embouteillages voulus, notamment par le domaine Cour St Vincent.



La mise en bouteille du produit de son travail est toujours un petit événement. Là, il s'agissait de mettre en bouteilles blanc et rosé, des vins destinés à une consommation (modérée) rapide. Ce ne sont pas des vins « de garde ». Il s'agit des vendanges de l'année. Le vin rouge, lui, est mis en bouteilles après deux ou trois ans de cuve (ou fût, si c'est le cas). Ces bouteilles permettent la commercialisation du produit de la vigne. Avec les derniers aléas du gel, souhaitons que nos vignerons puissent rebondir... A consommer toutefois avec modération, mais le vin reste un produit naturel et convivial, si l'on en juge par le succès de la buvette du marché...





Un an au service de la Commune...

Au sein de tout Conseil Municipal existe une Commission Sociale. A Saint Vincent, cette commission comprend 5 élus : Annie Sauvaire, Aline Champsaur, Fanny Bouys, Christine Crépon et Frédéric Caussil,. A quoi sert-elle ? Et qu'a-t-elle fait dans cette 1ere année ? Fondamentalement son rôle est de promouvoir les liens sociaux et assurer la solidarité. Nous habitons tous un même lieu, il s'agit d'en faire une communauté de convivialité et d'entraide.

Projetés dans la crise de la pandémie notre premier souci a été de prendre contact avec les personnes les plus vulnérables, en particulier les plus âgées et les plus isolées, par téléphone ou chez elles. L'accueil chaleureux que nous avons reçu nous a montré combien ces contacts nécessaires ont « fait du bien ». La mairie a assuré un service de livraison de courses à domicile à la demande. Au-delà du confinement le service de courses est toujours disponible, et les contacts de lutte contre l'isolement se poursuivent. La mairie est le moyen d'une présence téléphonique à la disposition des habitants.

Pour développer les liens, profiter de nos complémentarités, et nous entraider nous avons reçu Isabelle pour nous présenter « l'entraide vincenote » : Sur simple inscription vous pouvez échanger des services, des objets, des informations. Démarche soutenue par la mairie. Publicité a été faite, les échanges sont en train de se développer. Par ailleurs, plusieurs demandes individuelles d'entraide et d'appels à services bénévoles ont été diffusées dans le Bulletin Municipal avec succès

Le rôle d'une commission sociale c'est aussi la solidarité financière : Nous disposons d'un budget pour aider ceux qui sont en difficulté pour payer leurs factures gaz-eauélectricité-téléphone-loyer.... Sur rendez-vous, nous recevons les personnes, écoutons leur demande, et éventuellement accordons une aide pour payer ces factures cauchemar. Quand la solidarité financière dépend des services de l'Etat la difficulté est souvent de trouver la bonne porte à qui s'adresser. Nous avons ainsi orienté, guidé, informé plusieurs personnes bloquées dans leurs démarches, vers les services adéquats .Il faut qu'à Saint Vincent toute personne qui se sent en difficulté, démunie, bloquée, ne reste pas seule, car on peut toujours chercher ensemble un bout de début de solution pour avancer et réenclencher l'espoir par la solidarité. N'hésitez pas à téléphoner à la mairie, à prendre contact avec un élu municipal, ou à venir nous voir, la confidentialité est de rigueur.

La convivialité consiste parfois à faire un geste sans aucune demande préalable. Ainsi nous avons fêté les 100 ans de notre doyen en lui apportant un cadeau symbolique de la part du village. Et ce fut également le cas lors de la distribution des colis de Noel, qui n'étaient, bien sûr, pas une aide alimentaire-ce qui n'a pas toujours été compris-mais un cadeau par lequel la collectivité montrait son attention amicale. Nous avons reçu un joyeux accueil chaleureux.

A l'heure actuelle la commission travaille sur les pistes suivantes :

****Mettre au point une information claire sur les nombreuses aides de l'Etat. Au niveau national un quart des aides ne sont pas demandées, souvent par ignorance de ce qui existe. Nous voulons diffuser des informations claires.**

****Développer l'aide de proximité et encourager les relations de voisinage. En particulier par la « fête des voisins » qui a été déplacée au 24 septembre. La mairie peut aider ceux qui souhaitent l'organiser dans leur rue.**

****Mettre en place avec des professionnels, des actions de prévention, d'informations, d'échange, par thèmes tels que par exemple : éducation, adolescence, santé, aménagement des logements pour personnes en risque de chutes. **Ouvrir la commission à des citoyens non élus sur des actions ponctuelles pour être au plus près des besoins réels et plus nombreux à agir.**

En conclusion, la Commission Sociale est au service de la population de Saint Vincent. Elle est à l'écoute. Tout habitant est invité à faire des propositions. Nous vous recevrons toujours, et nous nous engageons à la discrétion.

Par ailleurs, une « boîte à idées » (qui peut recevoir des messages anonymes) est à votre disposition dans l'entrée de la mairie...

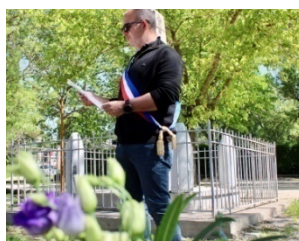
Christine Crépon

Vice-présidente de la commission



Un 8 Mai « confidentiel »

La commémoration du 8 Mai s'est déroulée dans « la plus stricte intimité » du fait des conditions sanitaires maintenant bien connues. Discours officiel, dépôt de gerbe, minute de silence. Puis chacun est reparti de son côté...



Informations « officielles »


**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



The infographic features a central logo with a question mark inside a speech bubble, enclosed in a red and blue square. Below it, the text reads 'MesConseils Covid' in blue, followed by 'pour vous accompagner dans votre quotidien avec la Covid' in a smaller blue font. The central text is surrounded by five illustrations: an elderly couple with a walker, a doctor consulting with a seated patient, a woman with a shopping bag, a woman pushing a stroller, and a man reading a document. Dotted lines connect these illustrations to the central logo. At the bottom left is a QR code, and at the bottom right is the website 'mesconseilscovid.fr' with a red underline. Above the website, the text says 'Obtenez rapidement des conseils personnalisés, pour vous et vos proches'.

**MesConseils
Covid**

pour vous accompagner
dans votre quotidien
avec la Covid

Obtenez rapidement des conseils
personnalisés, pour vous et vos proches

mesconseilscovid.fr

Entretien et diagnostic du grand frêne

Vendredi 7 mai 2021, Sophie Valat (*Sophie élagage*) et Guillaume Patry (*Arbovar*), arboristes grimpeurs, sont intervenus au sein du grand frêne situé rue des écoles. Leur intervention consistait à réaliser une taille d'entretien ainsi qu'un diagnostic physiologique et mécanique.

Dans un premier temps, ces deux professionnels ont effectué une taille du bois mort associée à une taille d'adaptation pour le gabarit routier.

Dans un second temps, il était question d'évaluer les aspects mécaniques et physiologiques de l'arbre au vu de ses différents symptômes (cavités, branches cassées, présence de champignons lignivores, anciennes tailles drastiques). Le but étant de mieux connaître l'état sanitaire de ce dernier et d'y associer des préconisations de gestion.

D'un point de vue physiologique, le frêne ne présente pas de désordre significatif. Il est en capacité de produire l'énergie nécessaire pour assurer ses fonctions vitales (photosynthèse, respiration, transpiration).

D'un point de vue mécanique, la tenue du sujet est affaiblie par la présence d'un champignon lignivore (polypore hérissé). A cela, s'ajoutent des cavités et des nécroses sur la plupart des charpentières (branches maîtresses) ainsi que le tronc. A ce stade, la bonne physiologie du frêne permet de répondre à ces différents dommages par des bourrelets adaptatifs.

Toutefois, l'arbre étant un élément vivant, sa dynamique sera amenée à évoluer au fil du temps et des facteurs environnementaux. Il sera ainsi important de suivre l'évolution du frêne et de ses symptômes dans les deux années qui suivent cette étude et de tenir compte des préconisations complémentaires émises par les professionnels l'ayant réalisée :

- Réaliser des tailles d'entretien qui conservent la silhouette de l'arbre en port semi-libre ;
- Exclure toutes tailles sévères à l'origine de nombreux rejets et dégradations ;
- Assurer un maintien de certaines charpentières via un haubanage préventif ;
- Délimiter une zone de protection autour du frêne par apport de paillage et découpe du bitume situé à la jonction du tronc et des racines.

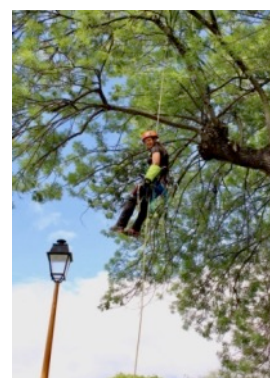
Enfin, ce rapport de diagnostic a permis, via un outil d'analyse, d'estimer une valeur monétaire de notre remarquable sujet. Aujourd'hui, ce grand frêne de 17 m de haut et 1,15 m de diamètre est évalué à 20 550 €. Si l'on connaît déjà les nombreux bienfaits des arbres sur la santé, l'environnement et la biodiversité, cette valeur monétaire apporte un poids supplémentaire pour sa préservation et sa protection.

Pour découvrir l'ensemble de cette étude, n'hésitez pas vous rendre sur le site web de la mairie :

<https://saintvincentdebarbeyrargues.fr/>

Paul Nougaret

Photos B. Pallarès



MOUSTIQUE TIGRE

PRIVONS-LE D'EAU !



Les manières concrètes de s'en prémunir

Les femelles du « moustique tigre » pondent leurs œufs à sec ou à la limite des eaux stagnantes. Lorsque les conditions climatiques sont favorables (dès le milieu du printemps), les œufs éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs.

Les gîtes de reproduction du moustique tigre sont de petite dimension, toujours en milieu urbain ou périurbain. Ce sont, soit des biotopes naturels tels que des creux d'arbres, soit des petites collections d'eau artificielles telles que, par exemple : seaux, vases, soucoupes, fûts et citernes, écoulements de

Ces gîtes de reproduction sont donc, en grande partie, fabriqués par l'Homme. Ils se trouvent souvent au sein des domiciles privés (cours, jardins...). Dans ce cas, il est impossible de les recenser tous, d'autant que beaucoup sont temporaires, aléatoires ou difficiles d'accès.

Alors si vous êtes dans cette situation, ne tergivez pas, car la façon la plus efficace et radicale de se protéger de ces nuisances, c'est d'évacuer les eaux stagnantes ou, mieux encore, de supprimer physiquement ces gîtes.

POUR LIMITER LES NUISANCES DU MOUSTIQUE-TIGRE, ADOPTEZ LES BONS GESTES

1 JE RANGE
 autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :
 Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...

2 JE CURE
 régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux
 Siphons d'évier extérieur, fontaines, bords d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...

3 JE VIDE
 chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales)
 Coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...

4 J'ENTRETIENS
 régulièrement mon jardin pour réduire les sources d'humidité, lieux de refuge particulièrement appréciés des moustiques-tigres adultes
 Éloquez et débroussailliez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux...

5 JE COUVRE
 de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau
 Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers et tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



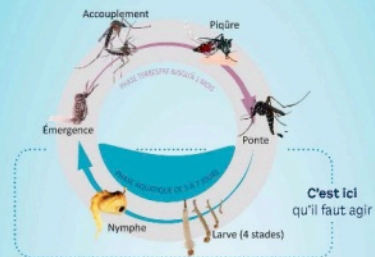
6 JE JETTE
 tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse
 Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...

En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire
 Répérez les évacuations et nettoyez-les, évitez les débordements d'arrosage, aménagez des évacuations correctes.



www.moustiquetigre.org / www.eid-med.org

AGIR À LA SOURCE DE SON DÉVELOPPEMENT.



Pourquoi se protéger des piqûres ?
 Le moustique-tigre est d'abord fort nuisant : agressif, il peut rendre la vie difficile. Ensuite, il peut être vecteur d'infections virales graves, telles que la dengue, le chikungunya ou Zika. Il transmet la maladie après avoir piqué une personne déjà malade.

- Comment se protéger des piqûres ?**
- Supprimez au maximum tous les lieux de ponte du moustique-tigre autour de vous. Cela évitera qu'il prolifère.
 - Portez des vêtements amples, longs et de couleurs claires, car le moustique préfère les couleurs sombres.
 - Si vous utilisez des répulsifs cutanés, suivez les recommandations du ministère de la Santé au sujet des concentrations et des contre-indications.

BONNES ASTUCES

- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, ils se feront un régal des larves de moustiques !
- Deux ou trois jours après une grosse pluie, inspectez votre jardin, afin d'identifier les lieux où l'eau reste accumulée et videz-les ou asséchez-les, car ils peuvent constituer des gîtes larvaires de moustiques-tigres.
- Hors utilisation, couvrez votre piscine avec une bâche bien tendue, afin d'éviter qu'elle gondole et que s'y créent des « creux d'eau ».

gouttières, pneus, boîtes de conserve, et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.

Un projet pédagogique « potager- poulailler » à l'école!

Suite à la demande de l'équipe enseignante lors du conseil d'école du 2ème trimestre, la mairie a financé une partie de leur projet potager/poulailler. En effet, l'équipe enseignante a rédigé le nouveau Projet d'Ecole valable pour trois années. La problématique centrale retenue est celle du recyclage et de la réduction des déchets. Pour ce faire, les enseignantes ont souhaité mettre en place un potager à l'école afin de travailler la dimension écologique et environnementale avec les jeunes élèves en utilisant notamment le compost fabriqué dans l'école.

Le poulailler, en partenariat avec la municipalité et les parents d'élève, permettra le recyclage des épluchures produites dans les familles. Ainsi, les élèves bénéficieront des apprentis spécifiques sur le vivant et la gestion éco responsable des déchets. Des poules en pension devraient bientôt y séjourner ! C'est un parent d'élève, Mr SABATIER, qui fournit gracieusement les poules et le poulailler et se charge de les récupérer durant les congés.

Le périmètre de l'école a donc été agrandi pour permettre la réalisation de ce projet. La mairie a financé l'achat de la clôture, les bacs en bois ainsi que les travaux de terrassement et l'apport en terre végétale, conformément à la demande de l'équipe enseignante. Le coût de ce projet s'élevait à 2634 euros. La municipalité et l'équipe enseignante remercient les services techniques qui ont œuvré dans les meilleurs délais afin que les élèves puissent débiter leur projet!

Le potager



Article rédigé par la Commission des affaires scolaires

Photos B.Pallarès

TRAVAUX

Des questions sur la fibre ?
Consultez notre Foire Aux Questions :
www.covage.com/faq

Numérique Hérault

1

TESTER L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE LOGEMENT

Rendez-vous sur www.heraultnumerique.fr

Après avoir vérifié que votre logement soit raccordable, contactez ensuite le fournisseur d'accès internet de votre choix afin de connaître l'éligibilité de ses offres.

Plus d'infos sur les opérateurs disponibles dans la zone d'initiative publique sur :
www.covage.com/fibre-herault-thd/opérateurs

2

UN TECHNICIEN RACCORDE MON LOGEMENT À LA FIBRE

Conseil : conservez votre abonnement actuel en attendant l'activation de votre nouveau service.

3

JE BRANCHE MA BOX ET MON OPÉRATEUR ACTIVE MA LIGNE

Je profite de mes nouveaux services !

www.heraultnumerique.fr

HERAULT covage THD

PEFC 10-31-3358 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

Num. vert 0800 00 00 00

JE PRÉPARE L'ARRIVÉE DE LA FIBRE

1 VOUS HABITEZ EN MAISON INDIVIDUELLE ?

Le technicien raccordera votre logement au point de branchement optique associé à votre adresse. Chez vous il utilisera les gaines, fourreaux, poteaux ou conduits existants. La fibre empruntera a priori le même chemin que votre ligne téléphonique. Vous devez donc fournir un passage « en bon état » :

Si votre ligne téléphonique est aérienne :
Pensez à élaguer les arbres et végétaux

Si votre ligne téléphonique est souterraine :
Vérifiez que le fourreau télécom ne soit pas bouché


ATTENTION !
Si votre maison n'est pas reliée au réseau téléphonique et que le réseau fibre optique est souterrain à proximité de votre propriété, il vous faudra prévoir l'adduction télécom (pose d'un fourreau sur votre terrain pour assurer la continuité du réseau) Les frais de ces travaux étant à votre charge.

2 VOUS HABITEZ UN LOTISSEMENT ?

La fibre empruntera les fourreaux existants sur le domaine privé de l'aménageur du lotissement, puis les fourreaux de votre terrain privé.

Les travaux de génie civil situés sur la propriété privée et sur la voie publique située dans son prolongement (« au droit du terrain »), sont à la charge du propriétaire. Il est libre de les confier au prestataire de son choix, y compris un prestataire distinct du prestataire de service universel.

ATTENTION !
Avant d'acheter une maison existante dans un lotissement, vérifiez qu'elle soit bien reliée au réseau télécom. Si ce n'est pas le cas, vous devez financer la pose d'un fourreau entre votre maison et la limite de propriété pour bénéficier de la fibre.



LOTISSEMENT « LES VIGNES D'AUGUSTIN » (privé)



Ateliers municipaux



DEPARTEMENT DE L'HERAULT



MAIRIE DE
St Vincent de Barbeyranques
34730

Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 Avril 2021

Ouverture de séance : 18h

Présents : BOUYS Fanny, CACHEUX Valère, CAUSSIL Frédéric, COHEN-BAZIN Sophie, CREPON Christine, DUPOUX Jean-Christophe, GARCIA Michel, GOT Lucie, NOUGARET Paul, PALLARES Bruno, PRONOST Michel, SAUVAIRE Annie, SAUVAIRE Antoine, TASSIN Jacques..
Mme COUDOUGNAC Armelle, secrétaire de Mairie.

Madame Véronique Tempier, en tant qu'habitante et correspondante de Midi Libre.

Absents excusés : CHAMPSAUR Aline (procuration à M. CAUSSIL)

Secrétaire de séance : Bruno Pallarès

Point N° 1 : Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 1^{er} Mars 2021 : Le compte rendu du Conseil Municipal est joint à la convocation. Il convient de l'adopter.

Adopté à l'unanimité

Point N° 2 : Compte de gestion Communal 2020. Le Compte de Gestion 2020 communal qui représente les comptes de la collectivité tenus par le Percepteur nous a été transmis par la Perception des Matelles. Il présente les résultats de la commune pour l'année 2020. Il convient de l'adopter.

Adopté à l'unanimité

Point N° 3 : Compte Administratif Communal 2020. Le Compte Administratif 2020 communal qui constate les dépenses et les recettes réelles en section de fonctionnement et d'investissement a été examiné en commission finances le 11 Mars 2021. Il est conforme au Compte de Gestion 2020. Il convient de l'adopter.

Présenté par M. Pronost, Adjoint aux finances, budget vu section par section, poste par poste.

Adopté à l'unanimité

Point N° 4 : Affectation du résultat Communal 2020. Le projet d'affectation du résultat a été vu en commission finances le 11 Mars 2020 et se présente comme suit : un report de 749 160,15 € en section de fonctionnement et 307 777,46 € en section d'investissement. Il convient de valider ces reports de résultats au budget 2021.

Adopté à l'unanimité

Point N° 5 : Vote des taux des taxes directes locales : La Direction Générale des Finances Publiques nous a transmis l'état de la fiscalité directe locale pour l'année 2021 et il convient de voter les taux des taxes directes locales. La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit pour les communes par une perte de ressources, aussi cette perte est compensée à partir de 2021 par le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Ainsi le **taux de taxe foncière sur les propriétés bâties** en 2021 est de **35,84%** (taux commune : 14,39 % + taux départemental : 21,45 %). Il convient de voter ce taux. Pour la **taxe foncière sur les propriétés non bâties**, le taux est de **71,43%** et il est proposé de le maintenir.

Adopté à l'unanimité

Point N° 6 : Attribution de subventions aux associations : Pour l'année 2021 et considérant la situation actuelle liée à la Covid 19, il est proposé de maintenir les subventions allouées aux associations pour un montant global de 7 730,00 € détaillé comme suit : 1 000 € pour l'association des Parents d'Elèves, 300 € pour Troc Tes Trucs, 1 230 € pour Lire à St Vincent, 1 800 € pour le Comité des Fêtes, 1 300 € pour la Coopérative Scolaire, 1 050 € pour l'Open Musical et 1 050 € pour Les Indestructibles.

Il est rappelé que les subventions sont versées sur présentation de justificatifs acquittés sur l'année civile. Il convient d'approuver ces attributions.

Adopté à l'unanimité

Point N° 7 : Contrats de maintenance : Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de maintenance annuels dans la limite des crédits inscrits au budget communal 2021.

Adopté à l'unanimité

Point N° 8 : Réalisation d'un emprunt pour travaux auprès du Crédit Agricole du Languedoc : Dans le cadre des travaux d'investissement inscrits au budget pour la construction du local des services techniques municipaux ainsi que les travaux aux écoles, et considérant que les taux d'intérêts sont bas, il est proposé de réaliser un emprunt à hauteur de 300 000 € sur une période de 20 ans avec un taux fixe de 0,94 % remboursable trimestriellement. Le déblocage des fonds pourrait intervenir début juillet 2021 pour que la première échéance de remboursement intervienne qu'en janvier 2022. Il est demandé au Conseil Municipal de valider cet emprunt et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents le concernant.

Voté pour : 13 voix, Abstention : 2 voix

Point N° 9 : Ecoles : autorisation de signature des devis pour le label écoles numériques 2020 : Madame GOT a travaillé avec Madame ESPINASSE, directrice de l'école de Saint Vincent de Barbeyrargues, pour déposer en septembre 2020 une candidature pour le Label Ecoles Numériques 2020. Cette candidature a été retenue par le Ministère de l'Éducation Nationale à hauteur de 50 % du montant global TTC estimé à 4 237 €. Aussi, Madame GOT a fait réactualiser les devis pour la fourniture et pose d'un vidéoprojecteur interactif, un ipad, un ordinateur portable, ainsi qu'un tableau blanc et une valisette de 6 ozobots (petits robots), le tout pour un montant de 4 329,74 € TTC. Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces devis pour passer commande du matériel et faire procéder à son installation.

Adopté à l'unanimité

Point N° 10 : Ecoles : choix du prestataire pour le bio à la cantine : Un marché de gré à gré a été lancé pour trouver un prestataire qui pourrait fournir des repas bio à la cantine scolaire de Saint Vincent de Barbeyrargues. Les trois prestataires consultés ont répondu et un tableau d'analyse des offres a été réalisé. Le dossier a été traité en Commission des Affaires Scolaires le 7 avril 2021 et il convient de retenir le prestataire proposé par la Commission.

Madame Valère CACHEUX souhaite qu'une présentation du prestataire retenu soit faite à l'école, Mr Jean-Christophe DUPOUX demande des contrôles réguliers de ce prestataire. Les prix seront bloqués pendant deux ans, durée de la phase de test.

Adopté à l'unanimité

Point n° 11 - Écoles : attribution des lots du marché de réfection des sanitaires : La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 1er avril 2021 et Monsieur Bruno LAPOSTAT, architecte en charge du dossier, a présenté son analyse des offres après négociation avec les entreprises. Ainsi, il est proposé au Conseil de retenir les entreprises suivantes pour la réalisation des travaux de réhabilitation des sanitaires des écoles :

Lot n° 1 - Démolitions, maçonnerie, carrelages : Société SMTB pour un montant de 20 142,52 € HT

Lot n° 2 - Cloisons, portes intérieures stratifiées : Société JPB Menuiseries pour un montant de 11 291,00 € HT

Lot n° 3 - Électricité : L'EURL Mathieu AMICUCCIE pour un montant de 5 715,00 € HT

Lot n° 4 - Plomberie, sanitaires : l'entreprise DM Energies pour un montant de 15 410,90 € HT

Lot n° 5 - Peintures : Société SMTB pour un montant de 1 925,01 € HT

Soit un marché global de 54 484,43 € HT.

Adopté à l'unanimité

Point N° 12 : Approbation du Budget Primitif 2021: Le projet de budget primitif 2021 a été vu en Commission des Finances le 11 mars 2021 et quelques modifications ont été apportées. Ce dernier s'équilibre en section de fonctionnement à 1 270 966,15 € et en section d'investissement à 1 491 918,80 €. Il est présenté par Michel PRONOST, adjoint aux finances, et il convient de l'approuver.

Adopté à l'unanimité

Point N° 13 : Renégociation d'emprunts auprès du Crédit Agricole du Languedoc : Monsieur le Maire donne la parole à Michel PRONOST, adjoint aux finances, qui explique le détail et les conditions de cette renégociation. Il est demandé aux élus à l'issue de cette présentation de bien vouloir se prononcer.

Adopté avec 14 votes « pour » et 1 abstention

Point N° 14 : Travaux services techniques : autorisation de travaux pour réseau des eaux usées : Monsieur le Maire donne la parole à Michel GARCIA, conseiller municipal en charge du suivi des travaux, afin qu'il explique la proposition retenue pour le raccordement au réseau des eaux usées du nouvel atelier des services techniques municipaux. Après explications, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis des travaux d'un montant de 3 550,18 € HT.

Adopté à l'unanimité

☞ **Point N° 15 : Marché du jeudi : * instauration de tarifs d'emplacement et signature charte :** Dans le cadre du fonctionnement du marché du jeudi sur l'esplanade, il faudrait instaurer des tarifs d'emplacement qui ne seraient mis en application qu'après la période covid, et faire signer une charte aux commerçants. Monsieur le Maire donne la parole à Bruno PALLARES, adjoint au Maire délégué entre autres à la vie du village, qui expose la charte et les tarifs proposés qui sont de 3 € à 10 € l'emplacement, au vote de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

* **travaux d'électricité :** Le compteur électrique situé sur l'esplanade ne suffit pas pour l'installation permanente des commerçants et il faut chaque semaine apporter un coffret électrique équipé de prises spécifiques branché manuellement sur le poste esplanade. Pour y remédier, il est proposé une installation à demeure d'un coffret extérieur sécurisé non accessible pour un montant de 4 181,02 € HT. Il convient de valider ce devis et d'autoriser le Maire à faire exécuter les travaux.

14 votes « pour », 1 abstention

Point N° 16 : Dénomination d'une rue : L'aménagement Les Vignes de Justin au chemin de Bellevue avance et il nous revient de dénommer la rue de ce lotissement. Vu en commission urbanisme le 12 Mars 2021, il est proposé le nom suivant : Rue Justin Sauvaire. Ce choix permet de mettre en avant le nom de l'ancien propriétaire de ce lieu mais aussi Maire du village de 1919 à 1945. Il convient d'en délibérer.

12 votes « pour », 3 abstentions

Questions diverses.

Informations :

- **Elections Départementales et Régionales :** Les élections auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021. Les deux scrutins auront lieu en même temps. Conformément à l'article 2121-5 du code général des collectivités territoriales et à l'article R44 du Code Electoral, il est expressément demandé aux élus de bloquer ces deux dates dans leur agenda pour la tenue du bureau de vote.

- **Mr Jacques TASSIN** évoque la possibilité de réaliser une compilation des faits marquants de la première année de mandat du nouveau Conseil, les conditions sanitaires ayant empêché l'équipe de rencontrer la population lors des événements habituels (vœux du Maire, fête du village, commémorations) et n'ayant donc pas pu rendre compte de ses travaux.

- **Monsieur le Maire** informe l'assemblée que l'application Info-Flash est lancée et qu'il faut s'inscrire pour recevoir principalement les alertes, des informations très importantes et ciblées telles que celle de la Préfecture, du SDIS ou de la gendarmerie.

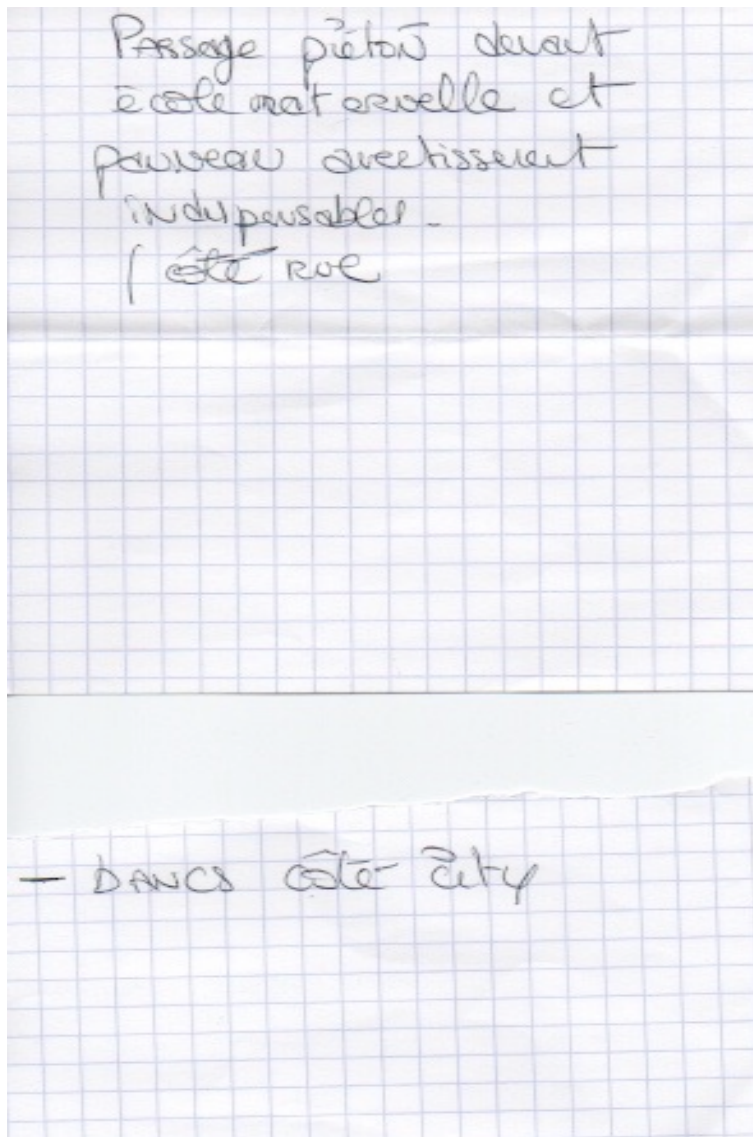
La séance est levée à 21 h 15



LE MARCHE DU JEUDI PERSISTE



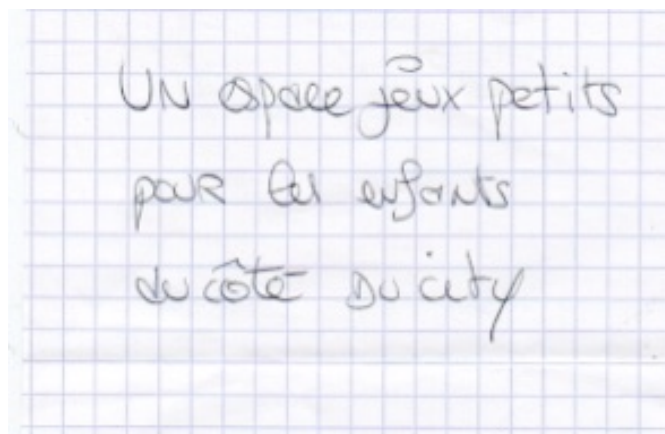
Cette rubrique est la vôtre. Vos suggestions peuvent être anonymes, ou pas. Nous y répondons de toute façon.



1) Rappelons que la vitesse est limitée à **20km/h** dans cette zone, comme indiqué au sol et par un panneau...Il s'agit plus d'un problème d'incivilité et de non-respect du code de la route que du manque d'indications...Mais nous envisageons la pose de panneaux « attention, école », et allons peindre un passage piéton...



2) Il y en a déjà, mais nous allons en rajouter à l'occasion de l'installation de la table de ping-pong...



3) Un espace jeu est prévu à cet endroit, il fait partie du projet global d'aménagement de l'esplanade.

LA PAROLE EST A VOUS

A chaque édition, votre participation est publiée, sous forme de poésie, jeux, photos, etc...

LE SCORPION

Le scorpion est un lointain parent de l'araignée. C'est un animal robuste qui peut résister à des écarts de température allant jusqu'à 50 degrés Celsius. Il est un champion du jeûne. Il peut vivre 3 ans sans nourriture, mais pas sans eau (il la trouve dans le sang de ses proies).

Le scorpion a résisté aux radiations des bombes atomiques (Hiroshima et Nagasaki).

Il utilise son venin avec parcimonie, son renouvellement est très long. Il utilise le plus souvent ses pinces.

Voici l'histoire : nous sommes dans le désert, pendant la seconde guerre mondiale. Une unité volontaire du « Long Range Desert Group », s'est réfugiée dans un fortin. Tous les matins, les hommes vérifient leurs bottes et si un scorpion s'est réfugié dedans, ils le remettent en liberté. Une nuit sans lune, les chars et autos-mitrailleuses du Général Rommel s'approchent du fortin. Ils sont suivis par des chameliers. Le plus grand silence est de rigueur. Un scorpion pique et mord la patte d'un chameau, ce dernier sous la douleur blatère et alerte ainsi les défenseurs. L'attaque est repoussée. En mémoire les hommes se sont appelés « les scorpions du désert »

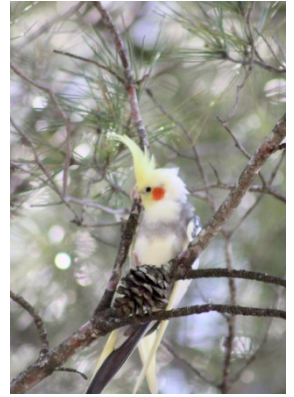
J.P DUGARIN



Aquarelle de B. PALLARES

BIODIVERSITE

Nos jardins nous réservent souvent de belles surprises...



**NE PAS OUBLIER DE RESPECTER LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT
DEBROUSSAILLEMENT, RISQUES D'INCENDIE ET AUTRES DANGERS. NOUS
VOUS RAPPELONS QUE VOUS POUVEZ RESERVER LE CAMION DE LA
COMMUNE POUR PROCEDER A L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS VERTS OU
AUTRES ENCOMBRANTS...**

LE BULLETIN

Direction de la publication :

Bruno PALLARES, Frédéric CAUSSIL

Rédaction : Bruno PALLARES



Mairie de St Vincent de Barbeyrargues

88 Rue des Ecoles

34730 St Vincent de Barbeyrargues

Tél : 04.67.59.71.15

mairie.st.vincent@wanadoo.fr

site : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr

Secrétariat de Mairie ouvert au public

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures

BLOC NOTES :

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les Françaises et les Français **nés en Juillet , Août et Septembre 2005** sont tenus de se faire recenser en Mairie **à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans**. Doivent être régularisés les jeunes filles et les jeunes gens omis, nés avant le mois de Juillet 2005.

En cette période de crise sanitaire du coronavirus COVID-19, nous demandons à toute personne concernée de se recenser via le site www.majdc.fr

Vous pouvez aussi télécharger directement sur le site internet de la commune www.saintvincentdebarbeyrargues.fr la notice individuelle à compléter, dans l'onglet « Démarches » puis « Etat Civil » puis « Recensement militaire – JDC ». Vous pourrez ensuite la retourner par mail à la Mairie à l'adresse suivante : mairie.st.vincent@wanadoo.fr accompagné des scans des justificatifs suivants : livret de famille, carte d'identité recto/verso et justificatif de domicile.

L'attestation de recensement vous sera remise directement dans votre boîte aux lettres et elle permettra l'inscription à l'auto-école pour le passage du permis de conduire, ainsi que pour les examens tel que le baccalauréat.

● *Correspondant Midi Libre*

Véronique TEMPIER

0613107461

Pour toute information que vous souhaiteriez faire paraître dans MIDI LIBRE...



Agenda

- Marché du jeudi, de 16 à 19h sur l'esplanade
- Paëlla vendredi devant la mairie, privilégiez la commande, « pick and collect » dès 18H
- **1^{er} Juillet, animation et soirée sur le marché...**
- 2 juillet : fête de l'école (?)

PAS DE MARCHÉ DU JEUDI AU MOIS D'AOÛT POUR LA PLUPART DES STANDS ...

N'hésitez pas à surfer sur le site du village : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr

Pour tous nos échanges, pensez à nous communiquer :



vosre adresse mail.

& suivez les actus du St Vincent sur le site internet

